

# **RAPPORT SYNTHETIQUE DE L'ACTION DE L'AGENCE NATIONALE DES FREQUENCES DANS LES COLLECTIVITES DE ST-BARTHELEMY ET DE ST-MARTIN DU 23 MAI AU 5 JUIN 2015.**

-----

Depuis plusieurs années, il a été constaté la présence de très nombreux brouillages affectant les réseaux de téléphonie mobile de troisième génération dans les Collectivités de St-Barthélemy et de St-Martin. Cette situation provient de la proximité des Antilles Françaises avec le continent Nord-Américain et de l'arrivée massive des produits de consommation de ce dernier sur les pays de cette zone. Ces brouillages sont essentiellement provoqués par des téléphones sans fil de type DECT 6.0 qui utilisent la même bande de fréquences que nos réseaux de téléphonie mobile (3G).

## **1. Historique (de 2012 à 2014)**

- Début 2012 : Actions de prévention et de répression menées par nos homologues de la partie néerlandaise de l'île de St-Martin : le Bureau des Télécommunications et des Postes de Sint-Maarten a saisi 161 DECT 6.0 en mars 2012 après diffusion d'un communiqué de presse le 3 janvier 2012.
- Janvier 2013 : Constatation de la présence de très nombreux brouillages dans la partie française de St-Martin affectant les réseaux téléphonique de troisième génération (3G).
- Mars 2013 : Premiers avertissements oraux aux revendeurs et à quelques utilisateurs. Etablissement de contacts avec les autorités françaises locales afin de leur rendre compte de ce problème spécifique.
- Avril et juin 2013 : Diffusion de communiqués de presse à l'ensemble des médias locaux par les services de la Préfecture.
- Juin 2013 : Premières actions répressives (établissement de vingt taxes de brouillages principalement dans les commerces de Marigot).
- Novembre 2013 : Demande d'assistance au Vice-Procureur de la République de St-Barthélemy et de St-Martin pour la mise à disposition d'un officier de police judiciaire (OPJ) pour la saisie des brouilleurs. Est notamment constatée la présence de plus de deux cents cinquante téléphones DECT 6.0 dans un hôtel de St Martin.
- Mars 2014 : Envoi d'un courrier aux élus locaux afin de les informer de nos actions.
- Avril 2014 : Première mission de saisie avec le soutien de la Gendarmerie Nationale :
  - o 77 téléphones DECT US mis hors service,
  - o 60 convocations en justice.
- Au total en 2014, il aura été mis hors service environ 350 DECT 6.0 dans ces deux Collectivités.
- Diffusion d'un communiqué de presse de la Gendarmerie Nationale sur les actions menées en 2014 et les résultats obtenus.

## **2. Préparation de l'action de mai et juin 2015.**

- Février 2015 : Réunion de préparation en Préfecture de St-Martin pour une nouvelle action au cours de l'année 2015 (en présence du Directeur général de l'ANFR et du Directeur du Contrôle du spectre).
- Diffusion d'un communiqué de presse à l'ensemble des médias locaux ainsi qu'à ceux de la partie néerlandaise de l'île (certains habitants de St-Martin ne lisant que la presse néerlandaise).
- Envoi d'un courrier aux élus locaux (Sénateur, Député, Président de Collectivité) leur précisant notre démarche.
- Echanges de correspondances avec le Vice-procureur de la République et le commandement de la Compagnie de Gendarmerie de St Barthélemy et de St Martin :
  - o Mise à disposition d'OPJ,
  - o Sécurisation des zones d'intervention (présence éventuelle de renfort de Gendarmerie dans les zones sensibles),
  - o Définition de la procédure judiciaire mis en œuvre.

## **3. Organisation de l'action 2015.**

- Samedi 23 mai : Arrivé à St-Martin du responsable de l'antenne Antilles-Guyane.
- Dimanche 24 mai : Recherche et localisation de DECT 6.0 à St Barthélemy.
- Lundi 25 mai : recherche et localisation de DECT 6.0 à St Martin. Arrivé d'un agent en renfort de métropole.
- Mardi 26 mai : Constatation des brouillages sur les antennes relais des opérateurs de téléphonie (réalisation d'analyses spectrales).
- Du 27 mai au 4 juin: Actions de saisie des téléphones DECT 6.0.
- Jeudi 4 juin : visite de nos homologues de la partie néerlandaise lors d'une opération de saisie.
- Vendredi 5 juin : Fin de l'action.

## **4. Résultats de la mission 2015.**

- 54 procédures de saisie établies accompagnées de convocations en justice.
- 85 terminaux téléphoniques de type DECT 6.0 mis hors service.

## **5. Conclusion.**

Suite à cette action, une réelle amélioration de la qualité de service des réseaux téléphoniques de troisième génération est constatée dans ces deux Collectivités.

Une nouvelle action en 2016 sera sans doute nécessaire afin de pérenniser le travail déjà accompli.